

SÉANCE PLÉNIÈRE | Le compte financier 2023 et la première décision modificative 2024 votés



Ce lundi 24 juin, les élus Départementaux étaient réunis en salle plénière pour la troisième séance de l'année 2024 consacrée au vote du compte administratif 2023 et de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024.

Dans son discours introductif, la Présidente a insisté sur la conjoncture défavorable à laquelle doivent faire face l'ensemble des Départements de France. En cause, plusieurs facteurs, la crise économique bien sûr, avec la baisse des DMTO, l'augmentation des coûts de l'énergie, mais également les baisses de crédits d'Etat alors même que les dépenses notamment sociales augmentent.

"En période de crise, quand les besoins de solidarité s'accroissent, les recettes diminuent. La situation actuelle en est l'illustration."

Fort heureusement grâce à sa bonne gestion financière depuis de nombreuses années, le Département de l'Ariège peut faire face au déficit de l'année 2023. Le bilan final est un

Ariege Le Departement

Communiqué de presse

Le 26/06/2024 16:57

besoin de financement de 9,6M€ qui n'est pas financé par l'emprunt mais par un prélèvement sur les excédents antérieurs reportés.

Pour autant, le Département a réalisé un programme d'investissement très élevé, même record avec 67,8M€, subvention Très Haut Débit comprise.

Pas question de se laisser aller ! Les élus départementaux ont d'ores et déjà prévu un plan d'actions à court, moyen et long terme pour traverser cette période financièrement délicate.

Découvrez les détails du compte financier 2023, de la DM 1 et des mesures concrètes prises pour faire face à la conjoncture défavorable dans le dossier de presse ci-joint.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr